

MINISTERE DE LA SANTE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION DES RESSOURCES
HUMAINES

SERVICE ADMINISTRATIF

BURKINA FASO

Unité - Progrès - Justice

ARRETE n°2003 **137** MS/SG/DRH/SA
portant nomination

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n°2002-205/PRES du 06 juin 2002, portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le Décret n°2002-204/PRES du 10 juin 2002, portant composition du Gouvernement du Burkina Faso ;
- Vu le Décret n°2002-464/PRES/PM/MS du 04 octobre 2002, portant organisation du Ministère de la Santé ;
- Vu la Loi n°013/98/AN du 28 avril 1998, portant régime juridique applicable aux emplois et aux agents de la Fonction Publique ;

Sur proposition du Ministre de la santé ;

ARRETE

Article 1 : Monsieur BADINI Issa, Mle 75 179, Agent Public mis à la disposition du Ministère de la Santé, est chargé du Protocole.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

Ampliations :

- 1- CAB
- 1- SG
- 1- CF
- 1- Solde
- 1- Trésor
- 1- Impôts
- 1- JO
- 1- Intéressé
- 1- Archives
- Toutes directions Centrales
- Toutes Directions Régionales
- Tous CHN et CHR
- Tous Services Rattachés

Ouagadougou, le **30 MAY 2003**

Bédouma Alain YODA
Officier de l'Ordre National